

REVETEMENTS INTERIEURS

Murs et plafonds, ouvrages sur-mesure

Planches 4 arêtes vives :



Lattis claire-voie :



Lambris rainure-langouette :



DOMAINES D'APPLICATIONS

- Cloisons, murs intérieurs
- Plafonds
- Habillage de meubles



ESSENCE ORIGINE



Pin maritime

Forêts locales (moins de 100 km de l'entreprise)

Forêts gérées durablement : PEFC (N° 10-31-346 QUAL/04-019)



ETAT DE SURFACE PROFIL

Brut de sciage ou raboté
Rabotage 4 faces arêtes vives, feuillure ou rainure-langouette

TAUX D'HUMIDITÉ

De 12 à 20 % selon le domaine d'application ou selon le cahier des charges fixé

DURABILITÉ NATURELLE

- Duramen compatible avec la classe d'emploi 3.2 pour une longévité entre 10 et 50 ans
- Aubier sensible aux insectes xylophages et aux champignons : traitement obligatoire pour un usage en classe d'emploi 2 ou au-delà

CLASSE DE RÉSISTANCE MÉCANIQUE

Pas de classement normalisé

CONTRÔLE QUALITÉ ET MARQUAGE



- Certification CTBP+ (efficacité et sécurité) pour les produits de traitement
- Marquage CE réglementaire selon NF EN 14915

DURABILITÉ CONFÉRÉE

Par trempage : compatible avec les classes d'emploi 3.1, 2 et 1

Par autoclave : compatible avec les classes d'emploi 4 / 3.2 / 3.1 / 2 / 1

Voir règles professionnelles



QUALITÉ VISUELLE

Sans nœud ou menuiserie, selon cahier des charges

PRESTATIONS POSSIBLES

- Sections et longueurs sur-mesure selon quantité
- Profilage sur demande
- Traitement bac
- Traitement autoclave
- Autres essences sur demande





Nos ⊕

- +Chaleur et veinage du pin
- +Volumes disponibles et délai court
- +Réactivité
- +Bois sec prêt à l'emploi
- +Bois français d'origine locale

À PROPOS DU PIN ABOUTÉ XXL

Norme de fabrication :
NF EN 15497

Nature de la colle :
Polyuréthane

Avantages de la colle Polyuréthane :

- Incolore
- Sans formaldéhyde
- Résistance élevée à l'humidité

Avantages des bois aboutés :

- Longueur XXL → optimisation du débit et réduction des pertes
- Simplification du stock : une seule longueur
- Même classement mécanique que les bois massifs (C18 pour les ossatures)
- Grande stabilité grâce à la maîtrise de la siccité des bois

⚠️ RÈGLES PROFESSIONNELLES SELON LES NORMES EN VIGUEUR

• **Hygrométrie** : le bois doit toujours être mis en œuvre à une hygrométrie proche de son hygrométrie d'équilibre. En milieu sec et chauffé, celle-ci peut être inférieure à 12%.

• **Stabilisation** : il est recommandé de laisser les bois se stabiliser sur leur lieu d'utilisation dans les conditions normales pendant quelques jours avant leur mise en œuvre.

• **Lame d'air** : même en intérieur, il est recommandé de ménager une lame d'air derrière un revêtement en bois pour permettre une hygrométrie homogène et éviter les déformations.

• **Lumière** : le pin maritime comme toute essence de bois réagit sur le long terme avec les rayons UV du soleil et sa couleur évolue. Pour éviter ce phénomène, il est conseillé de

recouvrir le bois d'une finition, celle-ci pouvant être incolore ou teintée, transparente ou opaque.

• **Humidité** : les revêtements intérieurs sont par définition destinés à des endroits secs et chauffés. Si les bois peuvent être amenés à s'humidifier fréquemment (garages, pièces d'eau, etc.) il est recommandé de les recouvrir d'une finition pour éviter le développement de moisissures. Un traitement antifongique préalable peut être nécessaire si la pièce d'usage est vraiment très humide (piscine intérieure, caves)

• **Finition** : l'application d'une finition sur un revêtement en bois doit se faire sur toutes les faces des lames avant la mise en œuvre pour permettre l'équilibrage des tensions et isoler complètement le bois d'éventuelles reprises d'humidité.